

NETTOYANT INTENSIF

Spécial sols carrelés

Elimine sans effort les tâches, les salissures et traces sur vos sols

CONDITIONNEMENT



Jerrican de 1L (pack de 2 x 1L)
 Jerrican de 5L (palette de 72 x 5L)
 Jerrican de 20L (palette de 30 x 20L)
 Fût de 200L
 IBC de 1000L

MODE D'EMPLOI

- > Diluer Net+ Pro nettoyant Intensif dans 5 à 20 volumes d'eau suivant l'encrassement.
- > Laisser agir quelques instants, puis brosser au balai brosse ou avec une mono brosse mécanique. Rincer à l'eau claire.

STOCKAGE ET SÉCURITÉ

Veillez consulter la fiche de données de sécurité (FDS) pour obtenir des informations écologiques, toxicologiques et physiques ainsi que les conditions de stockage.

AVANTAGES PRODUIT

SOLUTION CONCENTRÉE

SANS ACIDE ET SANS SOLVANT ORGANIQUE

BIODÉGRADABLE*

SANS DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT*



*Suivant le test OECD 302B - 90%
 ** Suivant la réglementation 1272/2008

DOMAINES D'APPLICATION

Net+ pro Nettoyant Intensif élimine en profondeur et sans effort les tâches les plus tenaces de vos sols carrelés. (salissures, graisses, cires, huiles, traces de caoutchouc...)
 Ne convient pas pour un entretien régulier des sols.
 Net+ Pro Nettoyant Intensif est à réserver aux nettoyages difficiles et ponctuels.
 Ne pas utiliser sur parquets ou terrasses bois.
 Ne pas appliquer sur peintures.
 Peut aussi s'appliquer sur sols poreux et sols plastiques.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Couleur : ambrée

pH fortement basique

Densité : 1 +/- 0,05 g/cm³

Rendement : 25 à 100m²/L selon dilution et encrassement

Conservation : 18 mois en emballage fermé à l'abri du gel et de la chaleur

AVERTISSEMENT

Le contenu de cette documentation est basé sur des essais effectués en laboratoire, les recommandations qui en découlent sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur l'expertise que Richard a acquise de ses produits nonobstant qu'ils soient convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. Toute utilisation entraîne acceptation des conditions d'utilisation. Le fabricant ne saurait être tenu responsable pour les dommages directs ou indirects du support en cas de manquement aux conditions d'utilisations prescrites. Toujours faire un essai au préalable. N° de révision : Octobre 2024.